

RÉALISE TES PROJETS AVEC NOTRE PRÊT PERSONNEL ÉTUDIANT À TAUX ZÉRO(1) !

Ne pas jeter sur la voie publique.

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

Exemple à titre indicatif et sans valeur contractuelle : Pour un prêt personnel non affecté de 10 000€ sur 60 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,00 %, 59 mensualités de 166,67 € et 1 mensualité de 166.47€. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,00 %. Frais de dossier de 0 €. Coût de l'assurance de groupe facultative : 8 € par mois* qui s'ajoute à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la totalité du prêt : 480,00 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 1,88 %. Montant total dû par l'emprunteur hors assurance facultative : 10 000,00 €.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Offre soumise à conditions, valable du 01/06/2026 au 31/10/2026, réservée aux prospects âgés de 18 à 28 ans pour un prêt personnel non affecté d'une durée de 12 à 120 mois pour les étudiants et 12 à 60 mois pour les apprentis, jusqu'à 10 000 €, développé par les Caisse d'Epargne, hors dispositif de prêt étudiant garanti par l'Etat. Le coût du crédit est pris en charge par la Caisse d'Epargne, prêteur. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse d'Epargne et après expiration du délai légal de rétractation. Renseignez vous auprès de votre conseiller.
*Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Assurance des emprunteurs est un contrat d'assurance de CNP Assurances et BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.



PARCE QU'UNE **ANNÉE ÉTUDIANTE**
NE SE RÉSUME PAS
AUX FRAIS DE SCOLARITÉ

+ 1000€ à 0 %(1) Pour vos besoins complémentaires

CAISSE D'EPARGNE
Ile de France

Retrouvez nous sur
www.caisse-epargne.fr/ile-de-france

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

Exemple à titre indicatif et sans valeur contractuelle : Pour un prêt personnel non affecté de 1000 € sur 36 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,00 %, 35 mensualités de 27,70 € et 1 mensualité de 30,50 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,00 %. Frais de dossier de 0 €. Coût de l'assurance de groupe facultative : 0,80 € par mois* qui s'ajoute à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la totalité du prêt : 28,80 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 1,86 %. Montant total dû par l'emprunteur hors assurance facultative : 1000,00 €.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Offre réservée aux étudiants et apprentis clients particuliers majeurs, résidant en France métropolitaine, et détenant un compte de dépôt à la Caisse d'Epargne. L'emprunteur dispose d'un délai légal de rétractation de 14 jours. Offre valable du 1er janvier 2026 au 31 octobre 2026 inclus, pour un prêt personnel de 1 000 € sur une durée de 12 à 36 mois, au TAEG fixe de 0 % l'an, frais de dossier offerts. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF. Les intérêts sont pris en charge par la CEIDF.

*Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Assurance des emprunteurs est un contrat d'assurance de CNP Assurances et BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France - 26/28 rue Neuve Tolbiac - CS 91344 - 75633 PARIS CEDEX 13 - Banque Coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier - Société anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital de 2 375 000 000 euros - 382 900 942 RCS Paris - Siège social : 19, rue du Louvre - 75001 Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 005 200 - Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE - SIRET 493 455 042)

Crédit photo : Getty Images

Vous pouvez vous opposer sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale en adressant votre demande à la Caisse d'Epargne Ile-de-France, Service Relation Clientèle, 26-28 rue Neuve Tolbiac - CS 91344 - 75633 Paris Cedex 13. Réf. : 139-FL-08/26-4599

CAISSE D'EPARGNE
Ile de France

AVANTAGES JEUNES





Bénéficiez d'une carte VISA(1) à 0€/an !(2)

Et profitez de nombreux avantages

(3) ETF

(4) 0 FRAIS de paiement À L'ÉTRANGER

(5) BOURSE 0% de frais de garde

Ne pas jeter sur la voie publique.

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. L'investissement sur les marchés financiers ou en ETF comporte un risque de perte en capital.

(1) Après étude de votre dossier par votre banque et sous réserve de son acceptation. (2) Dans le cadre de la Formule Initial, proposée aux personnes physiques majeures capables ou mineures âgées d'au moins 11 ans, titulaires d'un compte de dépôt. Voir conditions générales et tarifaires des différentes formules sur le site www.caisse-epargne.fr ou en agence. La Formule Initial est gratuite pour les jeunes de 11 à 28 ans inclus, comprenant une carte bancaire Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique ou Visa Classic, et est ensuite facturée suivant les conditions prévues au sein de la brochure tarifaire. Selon conditions tarifaires en vigueur au 01/01/26 mises à jour au 01/05/26, susceptibles de modifications. (3) Accès à des ETF via l'espace Bourse. (4) Paiements par Carte Visa. Gratuité dans le cadre de l'Option Internationale formule 2 «Séjour», pour tout client âgé de 11 à 28 ans inclus. Le service Option Internationale est un service bancaire rattaché au compte de dépôt. Hors frais applicables par la banque étrangère et commission de change. Voir le détail de l'Option Internationale dans les Conditions Tarifaires en vigueur prévues pour la clientèle des Particuliers. Sous réserve de la présentation des pièces justificatives et d'acceptation par la CEIDF. (5) Droits de garde gratuits jusqu'à 28 ans sur tous vos comptes titres et PEA. Sous réserve de la présentation des pièces justificatives et d'acceptation par la CEIDF.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France - 26/28 rue Neuve Tolbiac - CS 91344 - 75633 PARIS CEDEX 13 - Banque Coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier - Société anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital de 2 375 000 000 euros - 382 900 942 RCS Paris - Siège social : 19, rue du Louvre - 75001 Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 005 200 - Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE - SIRET 493 455 042) / Crédit photo : Getty Images / Jérémie Masuka - Tothego Studio



OPTION INTERNATIONALE

Grâce à l'Option Internationale gratuite,(1) avec votre Visa, retirez et payez partout dans le monde, sans frais.

BESOIN DE PLUS DE FLEXIBILITÉ ?



Votre carte VISA Premier et tous les services essentiels(2) à 1€/an(3)(4) pendant 6 ans !

(1) Dans le cadre de l'Option Internationale formule 2 «Séjour» gratuite pour tout client âgé de 11 à 28 ans inclus. Le service Option Internationale est un service bancaire rattaché au compte de dépôt. Les avantages tarifaires sont limités en nombre d'opérations de retrait ou de paiement effectuées sur le compte (individuel ou joint) et s'appliquent quel que soit le nombre de carte(s) bancaire(s) souscrite(s), hors frais applicables par la banque étrangère et commission de change. Voir le détail de l'Option Internationale dans les Conditions Tarifaires en vigueur prévues pour la clientèle des Particuliers **(2)** A propos de la Carte Visa Premier: La Carte CB Visa Premier n'est pas commercialisées auprès des mineurs. A propos des services essentiels : Protection des moyens de paiement, clés, papiers d'identité : Assurance sur Compte est un contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des Assurances. Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 Paris CEDEX 13, et distribué par la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France - Capital : 2 375 000 000 euros - 382 900 942 RCS Paris - Siège social : 19 rue du Louvre 75001 Paris. Autorisation de découvert personnalisée : Uniquement pour les clients majeurs. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF. Le montant octroyé sera défini en fonction de l'analyse préalable de votre situation financière. Les périodes de découvert ne peuvent excéder chacune 30 jours consécutifs, le compte devant redevenir créditeur entre chaque période. Application mobile : Sous réserve d'abonnement au service de Banque à Distance « Direct Ecureuil » et de la compatibilité de votre équipement. L'accès au site Caisse d'Epargne et les applications pour smartphones (IOS et Android) sont gratuites hors coût de connexion selon votre fournisseur d'accès Internet ou votre opérateur de téléphonie mobile. Exonération des intérêts débiteurs jusqu'à un solde de -500€ : Uniquement pour les clients majeurs. **(3)** Cette offre préférentielle est réservée aux prospects, étudiants, apprentis et alternants d'une école en partenariat avec la Caisse d'Epargne Ile-de-France (CEIDF) lors de la souscription âgés de 18 à 28 ans inclus. Sous réserve d'acceptation de la CEIDF et de la présentation des pièces justificatives. **(4)** Offre valable du 01/01/2026 au 31/12/2026 inclus, pour toute ouverture à la CEIDF d'un premier compte de dépôt assortie de l'offre groupée de services « Formule Confort » (Formule Individuelle), composée d'une carte de paiement internationale accompagnée d'un socle de services pratiques. Voir détail des Formules dans la brochure tarifaire en vigueur. Cette tarification est valable pendant 6 ans. Au-delà, coût selon la tarification en vigueur.



Pour toute ouverture de compte,
BÉNÉFICIEZ D'AVANTAGES RÉSERVÉS
aux étudiants de nos écoles partenaires

80€ (1)
Offerts
Un abondement de bienvenue de 80€(2) sous réserve de l'ouverture d'un compte de dépôt

+

15€ (3)
Versés sur votre compte épargne

+

5€ (4)
Versés à notre association partenaire
#1CABAS POUR 1ÉTUDIANT

+

Parrainez vos proches et gagnez jusqu'à
240€/an

UN PRÊT PERSONNEL ÉTUDIANT
à taux préférentiel (5)



Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager

(1) Offre valable du 01/01/2026 au 31/12/2026 inclus réservée aux prospects, étudiants, apprentis et alternants d'une école en partenariat avec la Caisse d'Epargne Ile-de-France (CEIDF) lors de la souscription âgés de 16 à 28 ans inclus. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF et de la présentation des pièces justificatives. **(2)** 80 euros offerts pour l'ouverture d'un premier compte de dépôt à la CEIDF. Les 80 € seront versés sur le compte de dépôt le 4e mois suivant la souscription définitive du contrat. Par ailleurs, le compte de dépôt devra avoir enregistré des mouvements créditeurs et débiteurs reflétant une activité économique (paiements par carte bancaire, domiciliation de revenus, prélèvements externes, etc.) et ne pas avoir enregistré d'incidents de paiement. **(3)** Cette offre préférentielle est réservée aux prospects, étudiants, apprentis et alternants d'une école en partenariat avec la Caisse d'Epargne Ile-de-France (CEIDF) lors de la souscription, âgés de 16 à 28 ans inclus. Sous réserve d'acceptation de la CEIDF et de la présentation des pièces justificatives. Offre conditionnée à la souscription d'un produit éligible (Livret A, Livret Jeune ou Plan Epargne Logement (PEL) avec la mise en place de versements mensuels et sous réserve de ne pas avoir clôturé ce même produit dans les 3 mois précédents la souscription. La souscription du produit s'entend sous réserve des conditions d'éligibilité propres à ce dernier et d'acceptation par la CEIDF. La mise en place de versements mensuels est de 10 euros minimum/mois pour le Livret A ou le Livret Jeune et de 45 euros/mois pour le PEL. Les 15 € seront versés sur le compte d'épargne le 4e mois calendaire suivant la souscription définitive du contrat. **(4)** Offre réservée aux étudiants, apprentis et alternants d'une école en partenariat avec la CEIDF lors de la souscription, valable du 01/01/2026 au 31/12/2026 pour l'ouverture d'un compte d'épargne à la CEIDF par un prospect. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF et de la présentation des pièces justificatives. 5 euros seront versés par la CEIDF à notre Association partenaire 1Cabaspour1Etudiant. Pour en savoir plus, https://1cabaspour1etudiantfr/ **(5)** Offre valable du 01/01/2026 au 31/12/2026 inclus et réservée aux prospects, étudiants, apprentis et alternants âgés de 16 à 28 ans, inscrits dans une école en partenariat avec la CEIDF lors de la souscription et sous réserve d'acceptation par la CEIDF après expiration du délai légal de rétractation et de la présentation des pièces justificatives. Montant maximum emprunté : jusqu'à 60 000 € pour une durée de 12 à 120 mois ; frais de dossiers offerts. Pour les personnes de moins de 18 ans, le prêt est souscrit par les représentants légaux. Taux valable du 01/01/2026 au 31/12/2026 inclus. Au-delà de cette date, renseignez-vous auprès de votre Conseiller.



Avec votre application mobile[1]

Banxo

- Augmentez temporairement vos plafonds de paiement.
- Retirez votre argent avec un simple SMS
- Verrouillez et déverrouillez temporairement et en temps réel votre carte bancaire

Télécharger dans l'App Store

L'OBTENIR SUR Google Play

#1CABAS POUR 1ÉTUDIANT
Association Loi 1901

1cabaspour1etudiant.fr

COMMENT ÇA MARCHE ?

#1 Je m'inscris sur le site en tant qu'étudiant-e

#2 L'association #1CabasPour1Etudiant me met en lien avec 1 marraine/parrain dans ma ville d'études

#3 On prend contact pour faire connaissance

#4 On se rencontre régulièrement pour créer notre parrainage

FLASHEZ VITE CE QR CODE POUR BÉNÉFICIER DE VOS OFFRES PRÉFÉRENTIELLES !

Retrouvez-nous sur
www.caisse-epargne.fr/ile-de-france

(1) Application mobile disponible sous iOS 15, Android 9. Sous réserve d'abonnement aux services de banque à distance.
Vous pouvez vous opposer sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale en adressant votre demande à la Caisse d'Epargne Ile-de-France, Service Relation Clientèle, 26-28 rue Neuve Tolbiac - CS 91344 - 75633 Paris Cedex 13. Réf. : 139-DP-08/26-4596